

Exemple de mensualité pour un appartement 4 pièces duplex de 286 000€ TTC, lot 213 de 78.60 m² habitables + 12.90 m² de terrasse + 9.70 m² de balcon avec une place de stationnement extérieur, situé au premier étage de la résidence « Les Trèfles Blancs » à Brétigny-sur-Orge (91), selon stock disponible.

Appartement 4 pièces lot 213 à 286.000 € (4 personnes) :

Votre appartement 4P en zone A pour 1025,40 € par mois hors assurance sur 25 ans

Exemple représentatif d'un financement pour l'achat d'un bien en zone A pour 286.000 € (hors frais de notaire, garantie, dossier bancaire ou de courtage mis en apport par le client), 114 400 € de prêt à taux zéro sur 25 ans dont 15 ans de différé et un prêt amortissable à taux fixe de 171 600€ sur 25 ans à 1,50% (Sur la base d'un ménage composé d'un couple avec 2 enfants et un revenu fiscal de référence n-2 de 42 000€, complément d'info 0% accordé par un établissement bancaire partenaire de Vousfinancer sous conditions). Taux effectif global : 1,50% (hors assurance emprunteur et garanties obligatoires) - Soit 300 mensualités de 1025,40 € - Coût total du crédit 21.620 € - Selon le barème en vigueur en janvier 2020 et sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur.

VousFinancer est une marque de Réponse Financement, courtage en prêts immobiliers et en assurances. Siège social : 36 E rue des vingt Toises 38950 Saint Martin Le Vinoux. Tél. 04 76 19 05 37. www.vousfinancer.com. SAS au capital de 400 000 €. RCS Grenoble 480 188 176, N° Orias 08044114 / Agence de Corbeil Evry agence franchisée indépendante, membre du réseau Vousfinancer immatriculée au RCS Evry n° 451 433 726 – Sarl Investimmo Conseil Finance, au capital de 8.000 € - Adresse et siège social : 8-10 rue du Bois Sauvage 91000 Evry . Courtier en crédit immobilier et courtier d'assurances immatriculé au registre de l'orias (www.orias.fr) sous le n° 07025670 et Mandataire pour le regroupement de crédits de CFC (mandataire non exclusif n° ORIAS 07 006 221). Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L519-3-4 du Code monétaire et financier. Membre de l'Association professionnelle des intermédiaires en crédits (APIC). Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires. Retrouvez tous nos partenaires bancaires sur www.vousfinancer.com